



Mme ne me donne plus notre enfant. j'ai porté plusieurs plainte ??

Par Wapimb

Bonjour Mes chers maitres

Une ordonnance judiciaire oblige mon ex femme à me donner notre enfant. Depuis avril dernier mme ne me donne plus notre enfant. Jusqu'à aujourd'hui, j'ai porté 5 plaintes et une main courante mais il ne se passe toujours rien. On m'a conseillé d'écrire au procureur de la république lui demandant de prendre en considération mes plaintes. qu'en pensez-vous ? n'hésitez pas à m'indiquer une autre voix à suivre

merci beaucoup d'avance pour l'aide

Par jos38

bonjour. c'est en juin que Tissuisse vous avait conseillé d'écrire au procureur! 2 mois sont passés sans que vous ayez fait quoi que ce soit?